

Je continue la citation:

Parce que, dans le Parti québécois, il y a des hommes honnêtes et pas mal plus que dans les autres partis, parce que le Parti québécois représente la première tentative de démocratisation des partis.

La destruction, selon ces gens, va régler la situation.

Il faut donc voter en faveur du Parti québécois...

... parce que le Parti québécois permet au moins la réalisation de l'indépendance politique du Québec, condition nécessaire pour sa libération totale. Parce que, à côté des autres partis crasseux, le Parti québécois paraît autrement propre. Parce qu'il faut régler ça au plus sacrant et renvoyer aux oubliettes la clique de patroneux des vieux partis.

C'est écrit dans un journal. Et ce n'est pas moi qui l'ai imprimé! René Lévesque est au courant de cela. Pourquoi s'en prend-il à tout le monde? C'est lui qui a agi et non pas nous. Le terrorisme s'étendra à tout le Canada si nos gouvernants n'assument pas leurs responsabilités.

Mes collègues ont appuyé fortement sur l'importance des réformes économiques. Les intentions du gouvernement du Québec ou du gouvernement fédéral ne sont pas suffisantes. Les Canadiens ne demandent pas des intentions, mais des résultats.

Les Canadiens demandent le droit de vivre en paix, d'obtenir justice, d'être libres dans la sécurité. Voilà ce que les Canadiens demandent. A moins que nous ne leur donnions, nous vivrons d'autres périodes sombres d'ici quelques mois.

On parle d'enrayer le chômage et, en même temps, le nombre des chômeurs augmente. On parle de donner de l'espoir à nos jeunes, alors que l'espoir n'existe pas. On parle de donner à la famille son statut normal, lui permettant de se développer normalement dans une société normale et au Québec, il existe actuellement 175,000 chômeurs. Environ 140,000 familles dépendent des allocations de bien-être social.

Des étudiants demandent la permission de gagner leur vie après avoir quitté l'école, et on ne peut les embaucher. L'été dernier, au moins 400,000 étudiants n'ont pu se trouver un emploi afin de pouvoir retourner à leurs études. Les étudiants ne demandent qu'à s'intégrer à la société, mais ils n'ont malheureusement pas la possibilité de le faire. Devons-nous nous étonner en voyant les jeunes se révolter contre la société à laquelle ils ne peuvent s'intégrer?

Réformons ce qui doit être réformé. Ce ne sont pas des réformes de surface dont le peuple a besoin. J'ai vu l'honorable ministre de l'Expansion économique régionale (M. Marchand) se moquer des solutions préconisées par le Crédit social. Cependant, ce matin, je lisais dans un article de fond publié dans un journal qui n'est pas créditiste, savoir *La Tribune* de Sherbrooke, sous la signature de M. Alain Guilbert, et j'aimerais en citer quelques extraits:

Pour le Québec, la détérioration du climat social serait d'autant plus tragique qu'on connaît les effets qu'elle peut avoir: soit la renaissance de mouvements terroristes comme le Front de Libération du Québec...

La réponse n'est pas facile, mais peut-être faudrait-il étudier sérieusement les propositions créditistes.

Au lieu d'en rire, pourquoi ne nas les étudier? Sont-ce des emplois que les gens demandent ou bien de l'argent pour acheter les produits qui existent actuellement? Distribuons l'argent aux Canadiens pour leur permettre d'acheter ces produits et, ainsi, l'économie du Canada redeviendra prospère.

[M. Caouette.]

• (4.50 p.m.)

LA MOTION D'AJOURNEMENT

QUESTIONS À DÉBATTRE

[Traduction]

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie. Il est de mon devoir, en conformité de l'article 40 du Règlement, d'informer la Chambre des questions qui seront soulevées ce soir au moment de l'ajournement: le député de Moose Jaw (M. Skoberg)—La Consommation—Le projet de hausse des machines agricoles de la White Motor Company; le député de Lotbinière (M. Fortin)—Radio-Canada—L'établissement d'une commission royale d'enquête sur l'attitude prise lors des événements récents au Québec; le député de Brandon-Souris (M. Dinsdale)—L'Agriculture—Les producteurs de produits laitiers de l'Ouest canadien—Quotas.

La Chambre passe maintenant à l'étude des mesures d'initiative parlementaire qui figurent au *Feuilleton* d'aujourd'hui, c'est-à-dire les avis de motions (documents).

M. J. A. Jerome (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Monsieur l'Orateur, allons-nous passer à l'avis de motion n° 51 au nom du député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles)? Je n'ai pas remarqué, monsieur l'Orateur, si nous avons déjà réservé les motions qui la précèdent.

M. l'Orateur: L'avis de motion n° 34 au nom du député de Winnipeg-Nord (M. Orlikow).

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Réservée.

M. l'Orateur: L'avis de motion n° 60 au nom du député de Vancouver-Kingsway (M^{me} MacInnis).

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Réservée. Monsieur l'Orateur, les nombreuses motions qui suivent seront toutes réservées.

M. l'Orateur: Je crois qu'une foule de motions au nom du député de Vancouver-Kingsway suivent le n° 60. La Chambre consent-elle à ce que celles-ci soient réservées?

Des voix: D'accord.

INITIATIVES PARLEMENTAIRES DEMANDES DE DOCUMENTS

SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

BIEN-ÊTRE SOCIAL ET SÉCURITÉ DE REVENU—LE
RAPPORT DE M. J. W. WILLARD

La Chambre reprend l'étude, interrompue le jeudi 29 octobre, de la motion de M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre):

Qu'un ordre de la Chambre soit donné en vue de la production de copie de l'étude des lois sur le bien-être social et la sécurité de revenu rédigée par ou sous la direction de M. J. W. Willard, sous-ministre du Bien-être du Canada, depuis le 25 juin 1968.